

10 mars 2021

Davies représente les demanderesse dans une action collective contre Natation artistique Canada

L'associée Cara Cameron et l'avocate Hannah Toledano de Davies représentent cinq membres des équipes nationales de natation artistique (anciennement appelée nage synchronisée) du Canada dans une action collective qu'elles intentent contre leur organisation sportive nationale, Natation artistique Canada (« NAC »), pour avoir manqué à son devoir de les protéger, ainsi que certaines personnes en situation d'autorité des équipes contre l'abus psychologique, la négligence et le harcèlement. Davies représente les nageuses sur une base *pro bono*.

Les requérantes et les autres athlètes, membres des équipes nationales de natation artistique du Canada depuis 2010, demandent à NAC de reconnaître sa responsabilité pour l'abus verbal et émotionnel, le dénigrement de l'apparence, la négligence, la discrimination et l'intimidation que les nageuses ont subies de la part de personnes en situation d'autorité, dont des entraîneurs, membres de l'équipe de soutien et administrateurs. Les demanderesse affirment qu'il est temps que les choses changent de façon significative et que la santé physique et psychologique des athlètes des équipes de natation artistique nationales du Canada ne soit plus subordonnée à la performance.

Davies présente cette demande d'action collective conjointement avec Tyr LLP.